



Distr. GENEVALE

T/PET.4 et 5/37
23 février 1959

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. GABRIEL TCHOKOL CONCERNANT LE
CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE ET
LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Gabriel Tchokol, Membre de U.N. Kamerun "O.K."
s/c Secrétariat National "O.K." Three corner
Kumba, B.P. 49 Kumba

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies, New-York.

Monsieur,

Jusqu'ici, les restes Kamerunais ne peuvent garder silence sans toutefois porter connaissance à l'opinion mondiale les cris douloureux contre les aggravités déplorables successivement multipliées de toutes formes sur les Innocents Kamerunais sans défense. C'est avec misères qu'il y a plus trois sans que le Kamerun se réduit souvent son Unité par des autorités administrantes chargées de l'administration au Kamerun sous domination française et Anglaise, notamment le cruel gouvernement français.

Considérant qu'à l'arrivée la Mission de visite de l'ONU en date du 26 novembre 1958 vers 11 heures du matin, à Douala, les nombreux nationalistes Kamerunais entourèrent des troupes militaires français, braquèrent des armes sur les paisibles Kamerunais venus pacifiquement recevoir la Mission de visite, sans d'ailleurs pitié ni honte de la journée sacrée. Considérant que cinq personnes précipitamment mortes aux cours des armes flamboyantes : 156 blessés et 600 arrêtés, escortant par des camions militaires dont les numéros d'immatriculation sont de suivant :

CA3029; CA3416; CARRA129; CA4852; CA4840; CA78080; CA3416; CA445060; CA415122;
CA448460; CA415204; CA448312; CA448316; CA448318; CA418322.

Dans la même nuit à 18 heures il y eut ouvre-feu de Douala Bonaberi Sousa et 4 camions destinés à escorter des cadavres et renversant dans la Wouri de Douala.

Considérant que cinq personnes ayant été arrêtées en gare de Ponja dans le train voyageurs de Douala Nkongsamba accompagnées de 6.000 pétitions en date du 27/11/58, toujours des troupes militaires françaises.

Noms connus parmi eux; Thomas Tekam.

En conséquence, nous attirons l'attention des Nations Unies sur l'effet suivant :

- a) Interruption des postes de communication que le Gouvernement britannique prétendrait mettre en pratique.
- b) Des fameuses élections des Endeley organisées le 24 janvier 1959.
- c) La distribution clandestinement des importantes sommes d'argent aux gens en vue de la faveur de Mr. Endeley, £200 : ont été conciliées aux autochtones de Balang (British) en date du 4 janvier 1959.

Mr. Endeley a bon dire : si les vivants ne me voteront pas, les morts et pierres me voteront.

Nous protestons très véhément contre ces fantoches élections sans fondement. Nous voulons en effet qu'un référendum doit être organisé sous le patronage de l'ONU.

Protestons énergiquement contre des complots formés de Franco-Britannique des arrestations des Emigrants ou Réfugiés politiques tendant au Kamerun occidental, quelques-uns frappant sous de coups de transfert à la zone du Kamerun oriental et des autres sous la peine de condamnation de 2 1/2 à 3 ans de prison sous domination anglaise sous prétextes de la possession des documents de l'UPC. Protestons encore avec force contre des troupes armées envahies dans tous de domaines du territoire zone anglaise pour intimider des populations de faire faveur et confiance à Endeley aux fantoches élections, ainsi qu'aux frontières barrées fermement de troupes armées.

Certes, nous insistons toujours sur la même position sur la demande à l'ONU d'envoyer urgemment la Commission des Nations Unies pour que les Kamerunais puissent librement exprimer des actions sentimentales. C'est tout que les Kamerunais persistent.

Que l'année 59 soit l'année de la culture abondante de jeune Nation Kamerunaise.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma toute considération.

Uuyuka le 13 janvier 1959.

Il est regrettable de constater qu'un homme de doyen d'âge et ainsi aincien combattant de forces armées anglaises qualifiées nommé Menfen Najiki, habitant à Ediki zone anglaise, vient d'être condamné 30 mois d'emprisonnement sous prétexte qu'il portait l'insigne de l'UPC à la journée sacrée de réception de la Mission de Visite en date du 31 octobre 1958 à Kumba. Nous protestons avec force contre ces mesures prises par des autorités anglaises et ainsi que des autres tombaient et tomberont sous le coup de ces même genres, compromettant l'évolution, la liberté de droits de peuples, conformément de l'accord de Tutelle, la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des droits de l'homme.

Les agents français animalient ici la zone anglaise avec nos photos diraient pendant des prisons pour pouvoir nous arrêter à exécuter avant l'indépendance, selon le dire le gouvernement français.
